

MUNICIPALITÉ EN BREF

Marche à suivre pour exploiter un caveau pendant la Fête des Vignerons

Dans le cadre de la Fête des Vignerons qui aura lieu du 18 juillet au 11 août 2019 à Vevey, les propriétaires et exploitants de locaux en sous-sol ou au rez-de-chaussée situés sur le territoire communal peuvent demander un changement d'affectation temporaire afin d'exploiter un caveau ou un bar éphémère durant la Fête, et pour une période de 3 mois maximum.

Dans le but de garantir la sécurité de chacun et d'éviter de voir apparaître des caveaux et bars « sauvages », une procédure a été mise en place par la Commune, l'ASR et le Canton. Toute personne n'ayant pas respecté la marche à suivre et obtenu une autorisation devra fermer son caveau avec effet immédiat.

Toutes les demandes doivent être transmises par voie postale, à la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU), selon la procédure officielle simplifiée qui est à disposition sur le site de la ville sous l'onglet Fête des Vignerons -> Procédure pour les caveaux privés, ou à l'adresse suivante : www.vevey.ch/fdv2019.

La demande d'autorisation est à faire par l'exploitant directement et le délai pour déposer cette demande est fixé au **28 février 2019**.

Les différents services concernés se tiennent à disposition des personnes intéressées pour les accompagner dans cette démarche et les aider à garantir la réussite de leur projet.



Nouveau parking pour les deux roues sur le quai Perdonnet

Un nouvel espace de parcage pour les deux roues a été aménagé à l'extrémité ouest du quai Perdonnet. Près d'une centaine de vélos, vélomoteurs, scooters ou motos pourront y être parqués à deux pas de la place du Marché.

COMMUNIQUE DE PRESSE (suite)

Deux places de parc réservées aux personnes à mobilité réduite ont par ailleurs été spécialement aménagées juste à côté. Elles sont accessibles par la place de l'Ancien Port.

Ces mesures visant à faciliter les déplacements en ville pendant la construction de l'arène de la Fête des Vignerons sont effectives jusqu'au début de l'été. Elles ont été mises en place par la Ville de Vevey, en collaboration avec l'Association Sécurité Riviera.

